

CONCEVOIR ET METTRE EN PLACE UN PLAN DE MOBILITE EMPLOYEUR

Programme & Informations pratiques

Présentation

La formation vise à doter les participants des compétences nécessaires pour concevoir et mettre en œuvre un plan de mobilité employeur ayant des impacts visibles et concrets dans leur organisation. Son objectif principal est de réduire les émissions de CO2 liées aux trajets domicile-travail tout en améliorant la qualité de vie des collaborateurs et en maîtrisant le budget de l'entreprise.

Au cours de cette formation, nous aborderons les enjeux réglementaires, environnementaux et économiques de la mobilité, apprendrons à réaliser un diagnostic de la mobilité des salariés au sein de leur entreprise, et nous nous inspirerons de solutions pratiques mises en place dans d'autres organisations.

Grâce à une approche équilibrée entre théorique et pratique, ils apprendront à planifier les actions à mettre en place et à développer des stratégies de communication pour sensibiliser et engager les collaborateurs dans cette démarche sur le long terme. Les méthodes pédagogiques incluent des présentations interactives, des études de cas et des discussions de groupe, garantissant une immersion totale dans le sujet.

Pourquoi suivre cette formation ?

- Acquérir les compétences pour planifier et mettre en œuvre un plan de mobilité employeur complet
- Améliorer l'efficacité des déplacements domicile-travail pour optimiser la mobilité au sein de l'entreprise

Informations pratiques

Niveau 3  Niveau
Expertise

Moyenne de satisfaction NC*

Référence PDM

Formacode 31822

Dates **Distanciel**
• 4 novembre

Durée 1 jour - 7 heures

Horaires 9h-17h

Tarif catalogue 980€ HT

Tarif abonné 882€ HT

Matériel requis Être équipé d'un ordinateur (Pack office inclus) et d'une bonne connexion internet. Privilégier la connexion filaire. Les modalités pratiques de connexion seront précisées dans l'espace apprenant Dendreo.

**Les moyennes de satisfaction des formations sont calculées sur les sessions réalisées en 2024. Cette formation a été lancée en 2025.*

Objectifs pédagogiques

- Appréhender les enjeux de la mobilité en entreprise (réglementaires, environnementaux, économiques et sociaux)
- Connaître les grandes étapes de construction d'un plan de mobilité et identifier les parties prenantes
- Réaliser un diagnostic des pratiques de mobilité au sein de son entreprise
- Proposer des solutions de mobilité durable adaptées aux besoins et contraintes de leur entreprise
- Planifier et prioriser les actions à mettre en place
- Développer des stratégies de communication pour sensibiliser et engager les collaborateurs.

Public

Service des Ressources Humaines, Services Généraux, RSE, mobility managers, tout employé travaillant sur la gestion du parc automobile.

Nos formations ne sont pas accessibles aux prestataires de parc automobile.

Modalités et délais d'accès

L'accès à nos formations est entériné suite à la réception du bulletin d'inscription le plus tôt possible en amont de la formation et en dernier délai 72 heures avant le début de la session. Le nombre de places étant limité, l'IMVE se réserve le droit de refuser une inscription si le nombre d'inscrits maximum est déjà atteint.

Accessibilité aux personnes handicapées

L'IMVE porte une attention particulière à l'accessibilité de ses formations sans discrimination aux personnes ayant un handicap temporaire ou permanent et s'engage à étudier toute demande spécifique allant dans ce sens.

Veuillez consulter nos [CGV](#) et [modalités d'inscriptions](#) pour plus de précisions.

Prérequis

Connaître les démarches RSE de son entreprise le cas échéant.

Méthodes pédagogiques

70% théorie / 30% pratique

Modalités d'évaluation et de suivi

L'évaluation des acquis se fait tout au long de la session au travers d'échanges et d'ateliers de mise en pratique des notions abordées pendant la formation. Un questionnaire d'évaluation des connaissances acquises est complété à l'issue de la session.

Profil intervenant

L'ensemble de nos formations sont animées par des formateurs expérimentés possédant une expérience terrain éprouvée.

PROGRAMME DÉTAILLÉ

INTRODUCTION – Tour de table

COMPRÉHENSION DES ENJEUX

- Qu'est-ce qu'un plan de mobilité ? Pour quels impacts ?
- La construction d'un plan de mobilité

ANALYSE ET DIAGNOSTIC

- Accessibilité de vos sites de travail
- Trajets domicile-travail
- Services de mobilité à disposition des salariés
- Réalisation d'une enquête interne sur les pratiques de mobilité

CONCEPTION DE SOLUTIONS

- Axes de travail :
 - Réduire la fréquence des trajets
 - Réduire la distance des trajets
 - Augmenter le report modal
 - Augmenter le taux de remplissage des véhicules
 - Améliorer l'efficacité énergétique des trajets en véhicule
- Présentation des actions associées aux axes de travail – cas concrets

MISE EN ŒUVRE DES SOLUTIONS

- Priorisation et conception d'une feuille de route pour le plan mobilité
- Déclaration aux autorités organisatrices de la mobilité
- Démarches pour obtenir des aides et des subventions en vue du financement des actions de mobilité durable
- Exécution du plan mobilité employeur au sein de votre organisation
 - Manager et suivre le plan de mobilité
 - Augmenter l'implication des équipes

COMMUNICATION ET SENSIBILISATION

- Élaborer des campagnes internes pour promouvoir les pratiques de mobilité durable et les nouvelles solutions mises en place

CONCLUSION - *Evaluation des acquis*

Plusieurs exercices pourront être proposés durant la session, et seront adaptés en fonction des attentes, des objectifs à atteindre, de l'actualité.

Ce programme est susceptible d'évoluer en fonction de l'actualité.